



Wallonie

Commune de La Louvière

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur MARANGAKIS Alexandre et Madame CONSAGRA Goana demeurant à Rue Scailmont 32 à 7110 La Louvière

Le terrain concerné est situé à chaussée de Bracquengnies 31 à 7110 Houdeng-Aimeries et cadastré Houdeng-Aimeries (11) section B n° 65 Z 12

Le projet consiste en la transformation et l'extension d'une habitation unifamiliale et nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.IV.40 du CoDT, car le projet s'écartera de l'article 15 du Guide Communal d'Urbanisme en application de l'article 17 du Guide, aux prescriptions de l'article 2.15-1 concernant les points suivants :

- Article 2.15-1 a) - « Implantation des bâtiments » : le volume secondaire latéral est implanté à environ 6,16 m de l'alignement, alors que le retrait maximal autorisé est fixé à 3,00 m.**
- Article 2.15-1 h) - « Annexes et garages à front de rue » : réalisation d'un volume secondaire latéral à toiture plate présentant une hauteur d'environ 3,90 m, alors que le Guide prévoit des volumes couverts d'une toiture à deux versants, avec un faîtage parallèle à la voirie et une hauteur sous corniche comprise entre 3,20 m et 3,50 m.**

L'affichage aura lieu en date du 02/11/26

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/27 79 59 ou à l'adresse mail suivante : urbanisme@lalouviere.be .

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mr ROLAND par téléphone au 064/27 79 59 , dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale, 1 - auprès du Développement territorial.

**Les réclamations et observations écrites
sont à envoyer du 9/11/26 au 23/11/26 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale, 1 à La Louvière
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@lalouviere.be**